



# Énergie renouvelable

Bulletin d'information du projet éolien  
Communes de Bourcq, Contreuve,  
Leffincourt, Machault et Semide N°3 - oct 2010

## Elles tournent !



*Le parc éolien de Leffincourt a été  
mis en service progressivement  
à partir du 11 octobre 2010*

**L**e premier parc éolien sur le territoire de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise entre en production.

La Communauté de communes a accompagné ce projet et elle est prête à en accompagner d'autres dans la mesure où le développement de nouveaux parcs participera à l'aménagement de notre territoire.

Au-delà de la production d'électricité à partir d'énergie renouvelable, l'activité du parc éolien sera

à l'origine à la fois de retombées financières pour la collectivité et de retombées en termes d'activité locale et d'emploi, de maintenance notamment, pour notre économie locale.

Pour ces différentes raisons, je souhaite, selon l'usage, Bon Vent au parc éolien « de Leffincourt » afin que son activité génère des retours intéressants pour tous.

**Francis Signoret**  
**Président de 2C 2A**



# Elles tournent !

Désignation Parc	Date mise en service
Semide	18/10/2010
Machault	9/11/2010
Leffincourt	6/12/2010

*Les différentes parties du parc seront mises en service successivement à partir du 18 octobre 2010*

**F**évrier 2010, les travaux de construction du parc éolien « de Leffincourt » débutent : aménagement des chemins, fondations, pose des viroles et enfouissement des réseaux.

- Début juin 2010, les premières éoliennes arrivent sur le site. Elles seront assemblées à l'aide d'une grue de forte capacité hissant d'abord le mât composé de 4 tronçons, puis la nacelle et enfin le rotor constitué du moyeu et des 3 pales.

- Mi-octobre 2010, les 6 éoliennes situées sur la commune de Semide entrent en phase d'essais. Elles sont raccordées au poste source de Vouziers - 08.

- Les autres éoliennes seront mises en service au cours des semaines suivantes.

- Au cours de cette étape, des essais de production (vérifiant la performance de chaque éolienne) et de disponibilité (les éoliennes devant produire pendant

90% du temps où le vent souffle) sont réalisés afin de garantir le bon fonctionnement du parc. Durant cette période certaines machines peuvent être arrêtées pour réglages.

- La mise en service industriel du parc intervient ensuite. Mi novembre toutes les éoliennes auront commencé à produire.

## Après la mise en service industriel

La mise en service des éoliennes ne signifie pas la fin du chantier.

Dès novembre, si les conditions météo restent favorables, la Française d'Eoliennes fera procéder à la remise en état des voiries modifiées ou sollicitées par les travaux.

## Confirmer le respect de la réglementation

Les études acoustiques réalisées avant la mise en place du parc préconisaient des aménagements de fonctionnement notamment la nuit. La Française d'Eoliennes, va, de sa propre initiative, vérifier le bon respect de la réglementation sur les bruits du voisinage (l'une des plus protectrice d'Europe) en faisant procéder à des mesures pour :

- vérifier la conformité des machines aux données de leur constructeur ;
- déterminer la contribution du parc au niveau de bruit ambiant.

Cette procédure est propre à notre société, elle permet de garantir la conformité du parc aux normes de la réglementation sur les bruits du voisinage.

## Garantir la réception des émissions de télévision

Au même titre que tout bâtiment de grande taille, un parc éolien peut perturber la réception des émissions télévisuelles.

La Française d'Eoliennes a mis une procédure en place pour restituer à chaque foyer la qualité de réception dont il disposait avant les travaux (voir page 4).



*Chaque éolienne du parc de Leffincourt produira l'équivalent de la consommation en électricité de 2 000 personnes*



# La fin de la construction

**L**e 6 septembre dernier plus de 150 personnes se sont retrouvées au pied de l'éolienne N° 6 pour assister à l'une des dernières phases de la construction : la mise en place, pale par pale du rotor d'une éolienne.

Excellent présage pour la future production du parc, et mauvaise nouvelle pour l'opération, un vent de plus de 35km/h soufflait sous un soleil radieux. Impossible de monter une pale de près de 6 tonnes à 80m de hauteur pour la fixer à son moyeu ! Le site est venté tant mieux ! Mais pour le spectacle, il a fallu se rabattre sur un diaporama projeté dans la salle polyvalente de Leffincourt.

Parmi les nombreux élus et officiels présents, Jacques Machault, Maire de Leffincourt, Francis Signoret, Président de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, Jean-Luc Warsmann, Député-Maire des Ardennes et Florence Gouache sous-préfète, représentant le Préfet des Ardennes ont fait part de l'engagement à différents niveaux du territoire dans le développement des énergies renouvelables.



*1 - Plus de 150 personnes étaient venues assister à la levée d'éoliennes le 6 septembre à l'emplacement de l'éolienne 6 sur la commune de Leffincourt.*

*2 - Levée et mise en place de la deuxième pale d'une éolienne, la grue est déployée au maximum.*

*3 - En cas de vent soufflant à plus de 35km/h, les conditions de sécurité ne sont pas suffisantes pour pouvoir lever des éléments d'éolienne. Les grues sont mises en sécurité en position basse.*

# Eoliennes et télévision

L'opérateur est tenu de restituer la réception télévisuelle à l'identique de ce qu'elle était avant la construction du parc éolien. Ceci s'applique aux téléviseurs dont l'installation est antérieure à la construction du parc.



*Sur le site de la Voie Sacrée (Meuse, 27 éoliennes), afin de permettre à la population riveraine de conserver une qualité de réception télévisuelle identique à celle dont elle bénéficiait avant la construction du site, plus de 280 interventions ont été réalisées. Dans la majorité des cas, la solution retenue a été l'installation de paraboles et de démodulateurs numériques.*

Un parc éolien est une construction industrielle de grande taille. Au même titre que les silos, les hangars de taille importante ou tout autre bâtiment imposant, un parc éolien peut perturber la réception des émissions télévisuelles. Outre leur dimension, les éoliennes sont implantées dans des zones dégagées où elles deviennent souvent l'obsta-

Lorsqu'un parc éolien est construit à proximité, ou entre, un émetteur et un récepteur d'ondes électromagnétiques, le réfléchissement ou la déviation des ondes altère le signal principal. Ce phénomène se traduit concrètement sur l'écran du téléviseur par une image brouillée (images fantômes, ondulations...).

Le traitement des perturbations audiovisuelles produites par les éoliennes relève de l'article L112-12 du code de la construction et de l'habitation : « le constructeur est tenu de faire réaliser à ses frais, sous le contrôle du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), une installation de réception ou de réémission propre à assurer des conditions de réception satisfaisantes...d'assurer, dans les mêmes conditions, le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement de cette installation ».

cle principal. Leur structure contient généralement des éléments conducteurs qui accroissent leur capacité à réfléchir ou dévier les ondes radioélectriques et la rotation des pales peut accentuer ces troubles.

Plusieurs solutions de rétablissement de la réception existent, la solution individuelle est généralement la plus efficace. Dans les cas les plus difficiles, le satellitaire sera associé au numérique.

## Que faire en cas de perturbations :

- Vous faire connaître à la Mairie de votre commune en précisant vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de début des dysfonctionnements et leur nature. La liste sera communiquée à la Française d'Eoliennes ;
- Un antenniste local prendra rendez-vous avec vous afin d'établir un diagnostic ;
- Après diagnostic, si le parc est la cause des perturbations, la Française d'Eoliennes fera réaliser, à ses frais, les travaux nécessaires au rétablissement de la réception télévisuelle.

# La construction en images

**D**epuis l'arrivée des premiers mâts et pales d'éoliennes début juin (voir Energie Renouvelable N°2), les 16 éoliennes du parc éolien de Leffincourt sont toutes sorties de terre.



1 - Arrivée des pales de l'éolienne N° 18

2 - Stockage des tronçons du mât de l'éolienne N°3 derrière la virole sur laquelle ils seront positionnés

3 - Pose du premier tronçon d'un mât

Sur les 4 tronçons du mât,  
les équipes de construction  
vont positionner successivement :

1 - La nacelle

2 - Le moyeu

3 - Les pales, qui sont mises en  
place une à une



Après l'assemblage  
des différentes pièces de l'éolienne,  
la construction se poursuit  
par l'intervention des électriciens.  
6 à 7 semaines de travail  
sont nécessaires  
pour préparer la machine  
à sa mise en service industriel.  
La dernière phase du chantier est  
celle de la remise en état des voiries.